

CONSEIL RÉGIONAL

Moins de subventions pour les sportifs

Vendredi dernier, les élus régionaux ont voté les subventions aux principaux clubs oisiens. Si les footballeurs s'en sortent, volleyeurs et nageurs sont mis au pain sec.

En ces temps de crise ou le triple A hante les esprits de tous les politiques, les meilleurs clubs de l'Oise espèrent bien bénéficier d'un petit traitement de faveur lors du vote des subventions, vendredi dernier à Amiens, au conseil régional. Après tout, le sport ne permet-il pas de faire connaître une région à travers toute la France ? En fin d'après-midi, quelques présidents ont déchanté. Ils vont devoir resserrer leur ceinture d'un cran supplémentaire. Régime est devenu le maître mot. Une situation difficile à digérer, surtout quand les motifs apparaissent obscurs et très politiques.

Lors de cette session, des élus régionaux, certains dirigeants ont ainsi vu leurs subventions de fonctionnement chuter pour la deuxième année d'affilée. Les plus touchés sont les volleyeurs de Beauvais et les nageurs de Senlis.

Le premier nommé, qui évolue au plus haut niveau français (ils sont 3^e actuellement), voit sa subvention passer de 100 000 € à 87 500 €. Une nouvelle claque pour le président du Bouc, Joël Thiébaud (voir infographie). Ce dernier est resté très discret, pour ne pas dire muet, sur cette nouvelle pénurie d'euros qui va toucher ses finances. Une attitude nouvelle peut-être sage, mais qui ne devrait pas durer. Il y a tout juste douze mois, l'homme conduisait une fronde des présidents contre les aides revues à la baisse. Bilan, en l'espace de deux ans, son club a ainsi perdu 50 % de ses subventions. De quoi mettre en péril

DISCIPLINE	CLUB	2009	2010	2011	ÉVOLUTION 2010-11 EN %	ÉVOLUTION 2009-11 EN %
FOOTBALL	• AS Beauvais (fonctionnement)	185 000 €	100 000 €	100 000 €	=	-43%
	• AFC Compiègne	50 000 €	30 000 €	30 000 €	=	-40%
VOLLEY	• Beauvais OUC	174 500 €	100 000 €	87 500 €	-12,5 %	-50%
NATATION	• CN Senlis	30 000 €	18 000 €	16 000 €	-11,2 %	-47%

les structures les plus solides et mettre à mal les désirs de croissance. Le Bouc devra-t-il licencier ? La question redevient d'actualité. Nul doute que, ce soir, lors de l'assemblée générale des volleyeurs beauvaisiens, que la région et ses aides seront largement abordées et commentées.

Deux poids, deux mesures ?

La question est désormais de savoir quel type de sport veut-on ? Des clubs qui rayonnent au niveau national ou international ou bien des structures locales pour ne pas dire microlocales. L'élite et la masse ne peuvent-elles pas cohabiter ?

En tout cas, malgré ce contexte délicat sur le plan économique, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Si volleyeurs et nageurs sont priés de faire attention à leur ligne, les footballeurs, eux, ont réussi à stabiliser leur situation. Ainsi, l'AS Beauvais ou l'AFC Compiègne ont maintenu leurs aides au même niveau de l'an passé. Deux poids, deux mesures ? Peut-être. En tout cas, il semble que la balance ne soit pas la même pour tous et que la prise de parole soit sanctionnée. Michel Liot, le président de l'ASBO, avait préféré jouer profil bas et tirer en coulisses les bonnes ficelles pour minimiser les pertes. Une attitude dont il tire aujourd'hui partie car son club repart avec les mêmes montants.

NICOLAS MARIÉ



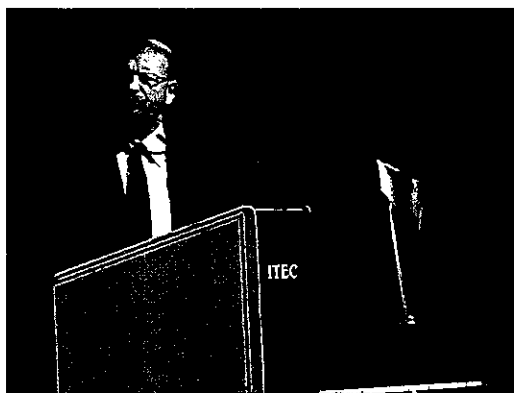
Les volleyeurs beauvaisiens parviendront-ils à se relever de cette nouvelle baisse de subventions ? La question est posée. En tout cas, le club se retrouve aujourd'hui dans une situation compliquée. (L.POLYMER ARANDEL)

« Ils auraient très bien pu ne rien avoir »

OLIVIER CHAPUIS-ROUX ● vice-président du conseil régional

« **E**n fonction de quoi décidons-nous de l'attribution des subventions de fonctionnement ? Des dossiers et des projets. » Olivier Chapuis-Roux, vice-président du conseil régional chargé des sports et traditions populaires (groupe Communistes et progressistes unitaires), plante ainsi le décor d'une voix calme et posée. Mais, quand on lui demande d'expliquer pourquoi certains clubs baissent encore et d'autres non, il botte d'abord en touche : « Nous le faisons en fonction des lignes budgétaires dont nous disposons. »

On met alors le doigt sur le sujet sensible. Les volleyeurs de Beauvais payeraient-ils alors la fronde de l'an passé ? L'élu se fait d'un seul coup plus précis : « Vous êtes en droit de le penser mais je ne suis pas obligé de le dire. Nous signons avec les clubs une convention. L'article 6 stipule que celui qui reçoit une subvention ne doit pas porter atteinte à l'image



VILLERS-SUR-THÈRE, SEPTEMBRE 2008. Olivier Chapuis-Roux pose ici fièrement à côté de la Coupe de France remportée par Beauvais. L'idylle entre l'élu régional et le Bouc volley semble terminée aujourd'hui. (L.POLYMER ARANDEL)

de marque de la région lors de ses représentations publiques ou dans le cadre de ses relations avec la presse et les médias. »

L'article 6...

Et d'enchaîner : « J'ai subi des pressions pour que nous appliquions cet article 6. Mais, malgré tout, nous continuons à aider le volley. Mais il ne faut tout de même pas oublier que ces aides ne sont pas un droit et que tout cela a été voté à l'unanimité ! » Le vent du boulet est donc passé tout près pour les Beauvaisiens. Pour autant, le conseil régional soutient également d'autres clubs à travers d'autres financements. Ainsi, les dirigeants des footballeurs compiégnais reçoivent aussi 35 000 € d'aides à l'emploi tout comme le Tennis club de Lamorlaye (11 000 €) ou le Cercle des nageurs de Senlis (12 000 €). D'autres font leur apparition dans le tableau 2011 comme les tireurs de

Creil (4 000 €), les judokas du JOP (8 000 €) ou le badminton à Chambly (4 000 €).

Une situation globale qui irrite Nordine Nachite, du groupe Envie de Picardie (UMP). « C'est un choix politique concernant le Bouc volley, car on a bien du mal à comprendre quels sont les critères d'attribution, avance l'opposant à la majorité régionale. Il y a un traitement différent en fonction des clubs et des personnes. Les dirigeants râlent, mais c'est toujours la même chose. »

Et d'enfoncer un peu plus le clou sur cette mise au régime forcée : « Il ne faut pas oublier que la région est déficitaire. Alors, forcément, j'ai voté pour ces subventions parce que je ne souhaitais pas pénaliser les clubs. Maintenant, je trouve ça honnête de mettre en péril tout un club comme le Bouc volley, de le pénaliser ainsi, pour un problème qui relève de l'humain. »

R.M.